



Surrendetement a la banque de france?

Par **op2vp**, le **09/07/2010** à **11:27**

Bonjour,

je désire travailler au Gabon,dans une entreprise de plomberie
actuelement, je suis en surrendetement a la banque de france.

je ne veus pas me "sauver" juste,remboursser mes créanciers,comme je le fais en ce
moment,mais mon salaire en temps que,"expatrié"sera beaucoup plus élevé !quel est le
risque ,de ne pas en informer:

la banque de france,ni mes créanciers qui seront payés tous les mois et tres regulierement!

cette question est capitale pour accepter ou non le poste que l'on me propose!7années a
travailleir en Afrique,jèstime que la vie est tres dure,donc je rembourse,mais je gagne
plus....merci d'avance